

Décision n° 74 portant acceptation d'une mission de contrôle de réception de réseau pour la réhabilitation du réseau d'assainissement de La Lignade à Saint Mexant

Le Président de la communauté d'agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget assainissement,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020, portant délégation d'attributions au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et les règlements des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés dans la limite de 40 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que dans le cadre des travaux de la réhabilitation du réseau d'assainissement de La Lignade à Saint Mexant, il est nécessaire de réaliser des contrôles de réception réseau comprenant les missions de contrôles de compactage, d'inspections télévisuelles et d'épreuves d'étanchéité sous accréditation COFRAC,

Considérant l'offre de MACHEIX IVC,

Décide

1°) d'accepter l'offre de la société MACHEIX IVC, demeurant RD 44 – Les Vignottes 19270 SAINTE FEREOLE pour un montant de 5 847,50 € HT soit 7 017,00 € TTC pour les travaux de la réhabilitation du réseau d'assainissement de La Lignade à Saint Mexant, il est nécessaire de réaliser des contrôles de réception réseau comprenant les missions de contrôles de compactage, d'inspections télévisuelles et d'épreuves d'étanchéité sous accréditation COFRAC ;

2°) la dépense en résultant sera imputée sur le budget assainissement 2022 chapitre 21.

Fait à Tulle, le 19 septembre 2022

Le Président,

Michel BREUILH



Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture
et de la publication/affichage le : 19/09/2022

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture, via une requête envoyée au greffe du Tribunal Administratif ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr